

Utilisation de la carte bancaire CD69



PÔLES

- Direction Générale
- Formation & Emploi
- Clubs & Territoires
- Vivre Ensemble
- Marque
- 3x3

COMMISSIONS

- CDO
- Mini Basket
- Compétitions
- Technique
- 3x3
- Démarches clubs
- Salles et terrains

Destinataires

- Présidents et Correspondants
- Trésorerie
- Autre : Membres du Bureau & Salariés

Nombre de pièces jointes : 0

L'utilisation de la carte bancaire du CD69 est impérativement soumise à une autorisation préalable écrite (mail) formulée auprès de la trésorière ou du Président en cas d'absence prolongée.

La demande d'utilisation sera à formuler au minimum 8 jours avant la date de la mission et devra comporter :

- le nom de l'utilisateur et sa fonction au sein du Comité,
- l'objet précis de la mission,
- le montant approximatif de la dépense.

Les justificatifs (reçu de carte bancaire et facture au nom du CD69) seront à transmettre sans délai au retour de la mission à la comptable.

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

Laurence JARNIEUX
Trésorière Générale

Laurence JARNIEUX
Trésorière Générale

Pierre DEPETRIS
Président

REFERENCE : 2025-01-17_Note_Direction Generale_Utilisation carte CB